

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Seismes-inquietudes-et-preoccupations>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°84 > **Séismes : inquiétudes et préoccupations**

20 mars 2020

Séismes : inquiétudes et préoccupations

Le lundi 11 novembre 2019, un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter est survenu en vallée du Rhône. La centrale de Cruas a été arrêtée pour vérifications. Cet événement nous donne l'occasion de rappeler l'attitude désinvolte d'EDF vis-à-vis du

risque sismique.



Des interrogations sur le séisme de référence

Les centrales de Cruas et Tricastin retiennent comme "séisme maximal historiquement vraisemblable" (SMHV) celui de Châteauneuf-du-Rhône d'une magnitude de 4,7 en 1873. Le "séisme majoré de sécurité" (SMS) est obtenu en ajoutant un demi-point : 5,2, soit, une valeur inférieure à celui du 11 novembre.

Pourtant des séismes bien plus importants ont eu lieu en vallée du Rhône, comme celui de Lambesc en 1909 de magnitude 6. Pourquoi retenir un séisme plus faible, alors que le principe de précaution aurait exigé de choisir la valeur la plus élevée ? Peut-être parce qu'il aurait alors été impossible d'implanter des centrales en vallée du Rhône ?

D'innombrables anomalies de non-tenu au séisme

Au vu de la fréquence à laquelle des anomalies de "non-tenu au séisme" sont découvertes [1], il est légitime de s'interroger sur une éventuelle fragilisation des équipements de la centrale de Cruas. Câbles et flexibles trop fragiles, pièces mal fixées et susceptibles d'en endommager d'autres en cas de choc, équipements corrodés...

Si certains sont des défauts de conception, d'autres résultent du mauvais entretien, comme ces tuyauteries des stations de pompages si corrodées qu'un choc brutal les ferait rompre [2]. Illustration parfaite de la priorité donnée par EDF à la production et à la rentabilité à court terme, au détriment de la sûreté.

Ces anomalies de "non-tenu au séisme" ne sont généralement rendues publiques qu'une fois les réparations effectuées. Pourrait-il y avoir à Cruas des dégâts (apparents ou non) liés à de telles

anomalies qui n'auraient pas encore été découverts ou fait l'objet de réparations ?

Enfin, une part très importante de ces anomalies est recensée sur les diesels de secours, qui doivent assurer l'alimentation électrique en cas de problème. Sur l'ensemble du parc, ces équipements sont très dégradés, si bien que l'Autorité de sûreté nucléaire a exigé la mise en place de "diesels d'ultime secours", censés pouvoir fonctionner en cas de séisme ou d'inondation. Au Tricastin, seule la moitié de ces diesels d'ultime secours est en état de fonctionner. À Cruas, fin septembre, un sur quatre était opérationnel. Le risque de perte d'alimentation électrique est donc réel.

La digue du Tricastin, inquiétante désinvolture d'EDF

La vulnérabilité des installations nucléaires au séisme concerne également celle de leur environnement. Dès le début des années 2000, l'ASN demande à EDF de s'assurer que la digue du canal de Donzère-Mondragon, en amont du complexe nucléaire de Tricastin, peut résister au séisme. Or, l'entreprise n'a commencé les investigations poussées qu'en 2015 ! Et ce n'est qu'en février 2017 qu'elle a reconnu qu'une portion de la digue ne résisterait pas au séisme majoré de sécurité. Informée quatre mois après, l'ASN a dû ordonner la mise à l'arrêt de la centrale pour que des travaux commencent [3]. Le 25 juin dernier, l'ASN a demandé à EDF d'effectuer d'ici à 2022 de nouveaux travaux pour que la digue résiste à un séisme plus important que le SMS.

Risque minimisé dès l'origine, découverte incessante d'anomalies, travaux effectués très en retard : tous ces éléments n'incitent pas à faire confiance à EDF dans la prise en compte du risque sismique !

Charlotte Mijeon, Anne-Lise Devaux

Notes

[1] Voir le recensement que nous effectuons : <https://frama.link/TerreTremble>

[2] <https://frama.link/SeismeFroid>

[3] Le Réseau "Sortir du nucléaire" avait d'ailleurs porté plainte.